

**P
E
T
I
T
G
U
I
D
E**
**DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE L'ESSONNE**

L'Essonne EN CHIFFRES

1,2 million d'habitants sur 1 804 km²

196 communes et 21 cantons

1,2 million de touristes par an

- › 2 autoroutes, A10 et A6
- › 4 routes nationales, N6, N7, N20 et N104
- › 1 400 km de routes départementales
- › 3 lignes de RER (B, C et D)
- › Gare TGV à Massy
- › Gare multimodale à Juvisy-sur-Orge
- › Tramway T7 à Athis-Mons
- › Aéroport international à Orly

À VOTRE SERVICE (PUBLIC), JOUR APRÈS JOUR

Si vous lisez ces lignes c'est que, probablement, vous êtes Essonnien(ne). Parce que vous y êtes né(e). Parce qu'il s'agit d'un choix, d'une parenthèse ou d'une opportunité professionnelle ou personnelle. Quoi qu'il en soit, vous êtes Essonnien(ne). Et c'est une chance.

Aux portes de Paris, souvent qualifié (à juste titre) comme le poumon de l'Île-de-France, le département de l'Essonne est un territoire multiple, pluriel, une « petite France » riche de ses 1,2 million d'habitants. Une terre fertile, (ou)verte, sur laquelle de nombreuses graines ont poussé. Au sein de structures de recherche rayonnantes sur la scène internationale (le Génopole, Terratec, Saclay). Dans les domaines de l'aéronautique, de l'entreprise, de l'optique ou de la lumière. Terre d'avenir, donc, mais aussi authentique, tant ce territoire a su préserver ses espaces verts, ses terres agricoles, qui font de l'Essonne, par exemple, le premier producteur français de cresson.

Ce territoire, ce sont des talents, des trajets, des naissances, des parcours de vie, des histoires, d'amour, de famille, de construction. Des projets. Ce sont, aussi, des hommes et des femmes, élu(e)s, qui organisent le service public départemental. Le guide que vous avez entre les mains explique, brièvement, le rôle et les compétences du « Conseil départemental ». Il vous présente les

priorités et les moyens mis en œuvre par l'institution pour améliorer v(n)otre quotidien et préparer l'avenir.

Cette institution, ce sont 42 élus (21 hommes et 21 femmes élus sur les 21 cantons de notre département), 4 700 agents, mobilisés chaque jour pour accompagner chacun d'entre nous à tous les âges de la vie. Qu'il s'agisse de soins médicaux, de prestations compensatoires, d'aménagement du territoire, de la vie dans les collèges ou de vos conditions de circulation sur les 1 400 km de voirie départementale (la liste est longue), le Conseil départemental agit concrètement, jour après jour, dans votre quotidien. C'est vrai dans tous les départements. C'est d'autant plus stimulant en Essonne, terre d'histoire et d'avenir, au cœur des enjeux et des défis que doit relever la métropole francilienne.

Bien à vous,

François Durovray



François Durovray

Président du Conseil départemental
de l'Essonne

Le Conseil départemental, **COMMENT ÇA MARCHE ?**

42 élus à votre service

En mars 2015, le Conseil général est devenu le Conseil départemental. L'Assemblée départementale compte dans ses rangs 21 femmes et 21 hommes fonctionnant en binôme sur 21 cantons. Ils exercent un mandat de conseillers départementaux et sont désignés pour six ans.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Départements ont la charge des compétences confiées par l'État (aide sociale, voirie, collèges)...

Ils peuvent aussi intervenir au-delà en fonction des spécificités de leurs territoires et de leurs choix.

Le Conseil départemental de l'Essonne a donc fait le choix d'intervenir sur des politiques locales qui répondent aux besoins des Essonnais, en matière éducative, d'autonomie des jeunes, d'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées, d'aménagement du territoire ou encore de logement.



PARTICIPEZ À LA SÉANCE PUBLIQUE !

Si vous voulez voir vos élus en action et mieux comprendre leurs choix, vous pouvez assister aux débats de la séance publique au sein de l'Assemblée départementale. Les séances sont accessibles à tous, sans inscription préalable.

À chaque séance, suivez les débats de l'Assemblée départementale

en direct sur essonne.fr



disponible sur



+ de
400 000
EMPLOIS

un département
INNOVANT



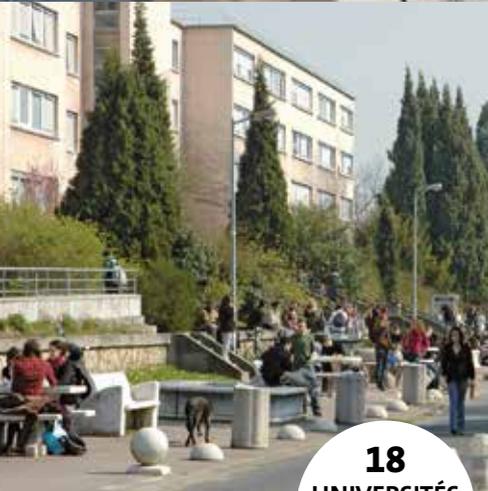
1 GARE TGV
1 GARE MULTIMODALE
3 LIGNES RER



RECHERCHER ET INNOVER

L'Essonne est le seul département à avoir **2 pôles de compétitivité** à vocation mondiale, System@tic et Medicen ; ainsi qu'un pôle de compétitivité nationale Astech. Avec Paris-Sud Orsay, l'École Polytechnique, Supélec, le CEA à Saclay, le Genopole à Évry, **l'Essonne est le 2^e pôle français de recherche scientifique publique.**

Le territoire essonnien bénéficie d'un réseau extrêmement dense d'universités, de grandes écoles, de laboratoires et d'institutions de recherche de premier plan.



18
UNIVERSITÉS
et GRANDES
ÉCOLES

DÉVELOPPER L'EMPLOI ET L'ACTIVITÉ

Pour favoriser l'implantation des entreprises en Essonne, l'Agence pour l'économie en Essonne (AEE) et la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne (CCIE) se sont fédérées sous une bannière commune : **"Essonne Développement"**. Ces structures, soutenues par le Conseil départemental, sont chargées de **promouvoir les atouts du département**, de prospecter de nouvelles entreprises et de faciliter les implantations.

SE DÉPLACER

Le Conseil départemental participe à de grandes opérations d'aménagement : **prolongements du T7, du TZen et du tram-train Massy/Évry**, suppression de passages à niveau dangereux, **requalification de grands axes routiers, réaménagement des gares de Massy et Juvisy-sur-Orge...**

Le Département finance également les **chèques taxi** et le **pass Navigo-Améthyste** pour les personnes âgées et handicapées assurant une gratuité sur les zones 3 à 5 (120 euros par an sur les zones 1 à 5).

BIENTÔT LE GRAND STADE EN ESSONNE !

En 2021, le grand stade de rugby de la fédération française de rugby (FFR) sera ouvert au public à l'emplacement de l'ancien hippodrome de Ris-Orangis-Bondoufle. Ce futur équipement représente pour l'Essonne des enjeux importants en terme d'**aménagement du territoire**, de retombées en matière d'**emploi**, de **tourisme** mais aussi d'**image**. En savoir plus sur : www.grandstaderugby.fr



un département
JUSTE



PROTÉGER L'ENFANCE ET AIDER LES FAMILLES

L'Essonne, ce sont près de **60 PMI** (Centres de protection maternelle et infantile) et plus de **20 CPEF** (Centres de planification et d'éducation familiale).

Le Conseil départemental délivre les **agrément**s à l'adoption et assure les prestations de l'**Aide sociale à l'enfance (ASE)**. Il met également en place des **actions de prévention** pour lutter contre la maltraitance (santé, vaccination, lutte contre la maltraitance, etc...).



*François Durovray,
Président du Conseil départemental,
en visite à l'IDEF.*

ENFANCE
+ de
150 M€
/an

2 500
ENFANTS
confiés
à l'**ASE**



IDEF L'ENFANCE NOTRE PLUS BELLE MISSION

INSTITUT DÉPARTEMENTAL ENFANCE ET FAMILLE

La protection de l'enfance constitue l'une des plus belles missions d'un département, mais aussi l'une des plus sensibles. À l'Institut départemental de l'enfance et des familles (Idef), sont accueillis en urgence, des enfants en danger, des mineurs étrangers isolés, des enfants pupilles de l'État nés sous le secret, ou encore des mères en détresse avec un enfant de moins de trois ans.

2 500 enfants sont confiés au département dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance (Ase).



ACCOMPAGNER LES PERSONNES HANDICAPÉES

Afin de faciliter les démarches des personnes handicapées et de leur famille, un lieu unique les accueille et les informe : la Maison départementale des personnes handicapées de l'Essonne (MDPHE) située à Évry.

Le Conseil départemental assure le versement de la prestation de compensation du handicap (PCH) et l'allocation compensatrice de tierce personne (ACTP). Il met en place également des actions facilitant le quotidien, comme la téléassistance et crée des places d'accueil en établissements spécialisés.



BIEN VIEILLIR EN ESSONNE

Le Département verse l'allocation personnalisée d'autonomie aux personnes âgées (APA). Cette aide compense les difficultés liées à la perte d'autonomie, à domicile ou en établissement.

Le Conseil départemental crée aussi des places d'accueil en établissements. Il finance des opérations de restructuration et d'extension des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Pour faciliter l'accès à l'information, un site internet a été spécialement dédié aux anciens et à leurs familles :

bienvieillir.essonne.fr

**APA
13 000
BÉNÉFICIAIRES**



MDS
près de
800
PROFESSIONNELS

FAVORISER LA (RÉ)INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

L'attribution du revenu de solidarité active (RSA, anciennement RMI) relève du Conseil départemental mais le versement de l'allocation est géré par les Caisses d'allocations familiales ou les Caisses de mutualité sociale agricole. À l'issue de l'instruction d'une demande de RSA, les personnes sont accompagnées par le Conseil départemental dans leur réinsertion sociale et professionnelle.

Le plus du Département : des chèques prépayés de type CESU peuvent être attribués aux allocataires du RSA socle.

REBONDIR

En 2014, plus de 166 000 Essonnais ont été accueillis dans les Maisons départementales des solidarités (MDS), réparties sur 21 sites.

Les agents du Conseil départemental sont là pour accueillir, informer, accompagner et orienter en cas de problèmes financiers, familiaux, sanitaires ou de logement.

Ouvertes à tous les Essonnais, les MDS sont l'un des rares lieux à assurer un suivi de proximité face à l'urgence sociale.



un département
VOLONTAIRE



RELEVER LES DÉFIS DU LOGEMENT

Le Département s'engage à soutenir la construction de 1 000 logements sociaux chaque année et la réhabilitation de 1 000 autres, pour un budget global de 62,5 millions d'euros.

Le plan départemental en faveur de la cohésion sociale et urbaine vise à réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de logement.

PROMOUVOIR L'AGRICULTURE ET LES AGRICULTEURS

La politique agricole du Conseil départemental vise à optimiser les espaces, à améliorer les pratiques respectueuses de l'environnement, à favoriser les débouchés de l'agriculture biologique, le développement des agro-ressources et à soutenir l'agriculture et les agriculteurs.

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

La préservation de la nature en milieu urbain est l'une des orientations du schéma départemental.

Le Conseil départemental soutient la politique de l'eau à hauteur de 6,5 millions d'euros par an. Il protège et aménage également les Espaces naturels sensibles (ENS) du département.

Par ailleurs, le Conseil départemental renforce sa chasse aux déchets et soutient les recycleries afin de favoriser le développement de la récup'.

CONSTRUCTION
RÉNOVATION
2 000
LOGEMENTS
/an



AGRICULTURE
49%
du territoire de
L'ESSONNE



un département **JEUNE**



- 20 ANS
30%



100
COLLÈGES
à
100
MÉGA



dans un parcours vers l'autonomie et à encourager leur engagement citoyen. De nombreuses innovations sociales sont mises en œuvre à destination des jeunes : en matière d'**emploi**, en matière de **logement**, à travers la création et la réhabilitation de **résidences sociales**, ou en incitant les bailleurs sociaux à réserver 5% des logements d'une opération à des jeunes de 16 à 30 ans. En matière de **santé**, le Département a mis en place des accueils spécifiques et des opérations ciblées en direction des 16-25 ans dans les centres de planification et d'éducation familiale.

FAIRE LE PARI DE LA JEUNESSE

En Essonne, où un tiers des habitants a moins de 25 ans, l'éducation et la jeunesse sont depuis de nombreuses années l'une des priorités du Conseil départemental. À travers de nombreux dispositifs (Carte jeune, Bons plans vacances, etc.) le Département aide à l'autonomie et à la responsabilisation des jeunes Essonnais. De nombreux engagements visent à promouvoir une réelle égalité d'accès aux droits pour tous les jeunes Essonnais, les accompagner

CARTE JEUNE

140€
/an



GARANTIR LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE AU COLLÈGE

100 collèges publics, 60 000 élèves. Le Conseil départemental **renove, réhabilite, entretient et assure le fonctionnement** de ces établissements où travaillent **1 200 agents départementaux** (cuisiniers, personnel administratif et technique).

Le Département va plus loin et s'engage à **donner à chacun les mêmes chances de réussir sa scolarité** en déployant des actions éducatives ciblées. Il a mis en place :

- le site stages3e.essonne.fr,
- l'initiation des élèves de 5^e aux **gestes de premiers secours**,
- la diffusion de l'ouvrage « **Questions d'ados** » auprès des élèves de 4^e.

En 2015, le Conseil départemental a installé le très haut débit dans tous les collèges de l'Essonne.



un département
RESPONSABLE



**AIDE aux
COMMUNES**
50 M€
/an

AIDER LES COMMUNES

**LE DÉPARTEMENT EST
LE PREMIER PARTENAIRE
DES COMMUNES**

Le 22 juin 2015, les élus de la nouvelle majorité départementale ont pris un premier train de mesures de bonne gestion.

Près de 30 millions d'euros seront économisés d'ici à 2017.

22 millions d'euros seront réinvestis dans un vaste plan de relance destiné aux communes.

ENTREtenir LES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Le Conseil départemental entretient et sécurise les routes départementales. Il accompagne également le développement des circulations douces (pour les piétons et les vélos), des transports propres et collectifs avec pour objectif un accès facilité aux personnes à mobilité réduite.

**ROUTES
DÉPARTEMENTALES**
1400 KM



SDIS LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS **L'EXCEPTION ESSONNIENNE**

Avec 94 millions d'euros versés aux sapeurs-pompiers de l'Essonne, le Conseil départemental finance 97% de leur budget annuel alors que la moyenne des financements en France est de 46%. En cela, l'Essonne est une exception !

un département **TALENTUEUX**



ASSOCIATIONS
30M€
/an



SPORT
+ de
13M€
/an



SOUTENIR LE TISSU ASSOCIATIF ET CULTUREL

Le Conseil départemental :
1^{er} partenaire des associations !
L'Essonne est un département au tissu associatif très riche : près de **19000 associations**. Chaque année, le Département renouvelle son aide au secteur associatif.

Le Conseil départemental veille à la préservation du patrimoine et à sa valorisation, grâce au travail des **Archives départementales** et à l'ouverture au public de sites comme le **Domaine départemental de Chamarande** ou la **Maison Foujita**.

Aussi le Département soutient la création artistique et les lieux de diffusion de spectacles (théâtres, salles de concert...).



ENCOURAGER TOUS LES SPORTIFS

Parce que l'Essonne est une terre de sport, le Conseil départemental soutient la pratique sportive, qu'elle soit amateur ou de haut niveau, et subventionne près de 1000 clubs sportifs. Avec le stade Robert Bobin, la Maison des comités sportifs (MDCS) ou le Pôle de la médecine du sport (PDMS), l'Essonne est riche en équipements sportifs.



CHAMARANDE

Lieu historique phare du département, le domaine de Chamarande a été ouvert au public en 2001 par le Conseil départemental. Devenu un centre d'art contemporain connu et reconnu, il propose 2 grandes expositions par an dont la thématique est déclinée dans les spectacles et autres événements qui ponctuent la saison culturelle.



www.essonne.fr



TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE DÉPARTEMENT
PENSEZ À VOUS ABONNER !

